

Les grandes références

On peut difficilement commencer une réflexion sur un code d'éthique sans consulter de documents qui nous permettront d'orienter notre démarche, et alimenter nos débats, fussent-ils intérieur. Vous pouvez consulter sur notre site internet une liste de documents écrits, de références et d'information concernant l'éthique, la déontologie et d'autres sujets reliés. Rassurez-vous, il n'est pas nécessaire de tout lire et de tout consulter pour entreprendre une démarche sur l'éthique et la mener à terme. Le site internet sera mis à jour et s'enrichira progressivement de documents et de nouvelles références.

Impact des religions

Il faut réaliser que la religion a eu un impact important sur notre conception de la morale et de l'éthique. Ceux qui ont vécu dans un environnement familial ou la pratique religieuse était importante et valorisée en savent quelque chose. Pour les trois grandes religions monothéistes, Dieu remet à Moïse des règles : « les dix commandements ». On retrouve dans ce bref texte des règles de conduite très précises comme : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas mentir... Toutes les religions mettent de l'avant des valeurs morales, parfois très strictes qui encadrent les adhérents. On pourrait classer ces règles comme « de base » et nécessaire pour la vie en société. Il faut reconnaître qu'elles sont toujours d'actualité et qu'on retrouve ces sujets à tous les jours dans nos bulletins d'information (meurtres, crimes et autres filouteries).

La règle d'or

Connaissez vous la phrase : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse ». Celle-ci se retrouve dans toutes les grandes religions, exprimée parfois de différentes façons, mais le sens reste le même. C'est pourquoi certains la désignent comme la « règle d'or ». Cette simple phrase constitue un code d'éthique en elle-même, souvent énoncée, mais trop peu respectée.

Impact des lois et des règlements

Alors que les pratiques religieuses tendent à se diversifier et parfois à disparaître, les lois et les règlements façonnent nos comportements et nous permettent de vivre en société en précisant les conséquences de nos « erreurs ».

À cet ensemble nous pouvons ajouter les codes particuliers qui ont été élaborés par des corporations ou des sociétés qui ont un intérêt particulier dans la gouverne de leurs membres et leurs représentants. Ces documents permettent de préciser les attentes de la « société » concernant les comportements attendus et les conséquences prévisibles des écarts de conduite.

Dans les services de garde

Plusieurs documents spécifiques concernent l'éthique dans les services de garde. Mentionnons notamment que la Loi et le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance comportent des dispositions très claires concernant le vécu de toutes les personnes qui travaillent et œuvrent dans un service de garde. L'empêchement d'agir, examen du passé des personnes est une position éthique nécessaire, même si dans certains cas cela nécessite de ressortir des événements curieux du passé. Il faut cependant prévoir l'encadrement du futur.

On retrouve des codes d'éthique dans plusieurs réseaux de service de garde au Québec, au Canada et un peu partout dans le monde. Vous pouvez retrouver les liens vers certains de ces documents dans le site internet.

Une démarche collective !

On pourrait penser que les efforts déjà consentis aurait du suffire et que de nouvelles tentatives sont inutiles si depuis Moïse et les autres Sages, on n'a pas encore réussi à modifier les comportements humains.

C'est justement pourquoi il est nécessaire de discuter d'éthique dans son milieu de travail, qu'il est important de demander la participation des membres de l'équipe de travail et des représentants de la clientèle afin que ces règles ne soient pas perçues comme provenant de l'extérieur, mais comme étant le résultat d'une démarche locale à laquelle on a contribué personnellement.